ARRÊT
DU CONSEIL D'ÉTAT
DU ROI,
Concernant l'Ouvrage qui a pour titre,
Apologie du Commerce.

Du 21 Décembre 1778.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

LE ROI étant informé qu'on a rétabli, dans l'imprimé d'un Ouvrage qui a pour titre, *Apologie du Commerce*, pluſieurs paſſages injurieux & tendans à déclamation, que le Cenſeur avoit ſupprimés dans le manuſcrit; Sa Majeſté a cru qu'il étoit eſſentiel de faire connoître ſes intentions pour prévenir dorénavant une contravention qui, ſi elle étoit tolérée,

pourroit avoir les ſuites les plus dangereuſes. A quoi voulant pourvoir ; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne que les trois cents quatre-vingt-dix-ſept exemplaires de l'ouvrage intitulé, *Apologie du Commerce*, ſaiſis chez le ſieur Deſprez, & les cinq exemplaires du même ouvrage, ſaiſis chez le ſieur l'Eſclapart, Libraire, par procès-verbal du 12 octobre dernier, ſeront tranſportés en la Chambre Syndicale de Paris, pour y être mis au pilon. Fait Sa Majeſté très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Imprimeurs, de rétablir dans les Ouvrages qu'ils imprimeront, les paſſages ſupprimés par les Cenſeurs, à peine d'interdiction & de plus grande peine s'il y échoit : Et comme il peut arriver que leſdits paſſages ſoient rétablis par les Auteurs à l'inſu des Imprimeurs, veut Sa Majeſté, que leſdits Imprimeurs envoient auxdits Cenſeurs la troiſième épreuve de chaque feuille, & qu'ils ne tirent ladite feuille, que lorſque l'épreuve leur aura été rendue, dûment paraphée. Enjoint Sa Majeſté au ſieur Lenoir, Conſeiller d'État, Lieutenant général de Police de la ville, prévôté & vicomté de Paris, & au ſieur de Néville, Maître des Requêtes, Directeur général de la Librairie, de tenir la main, chacun en ce qui les concerne, à l'exécution du préſent arrêt, qui ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera, & enregiſtré ſur les regiſtres de toutes les Chambres Syndicales du royaume. FAIT au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-un décembre mil ſept cent ſoixante-dix-huit.

Signé AMELOT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1779.

Case
Wing
folio
.B2
144
.A1
V. 9
no. 44

THE NEWBERRY LIBRARY